

## Étude : Quelle liberté d'édition pour les éditeurs indépendants ? Appel à projet – recherche d'un auteur

Alliance internationale des éditeurs indépendants, février 2017

### L'Alliance internationale des éditeurs indépendants

L'Alliance internationale des éditeurs indépendants est un collectif professionnel qui réunit plus de **400 maisons d'édition indépendantes** présentes dans **plus de 46 pays dans le monde**. Créée sous forme d'association en 2002, elle s'articule en **6 réseaux linguistiques** (anglophone, arabophone, francophone, hispanophone, lusophone et persanophone). Les membres de l'Alliance sont des maisons d'édition et des collectifs d'éditeurs nationaux.

L'ensemble des activités de l'Alliance tendent à promouvoir et à faire vivre la bibliodiversité (la diversité culturelle appliquée au monde du livre).

Dans le cadre de ses missions, l'Alliance a ainsi créé un Observatoire de la bibliodiversité, qui rassemble les recherches, analyses et outils de mesure produits au sein de l'Alliance, à destination des professionnels et des pouvoirs publics. L'Observatoire a pour objectifs d'évaluer et de renforcer la bibliodiversité dans les différentes régions du monde.

Par ailleurs, l'Alliance organise et anime des rencontres professionnelles internationales et des ateliers thématiques (par exemple sur l'édition jeunesse, sur le numérique...) permettant aux éditeurs indépendants de différents continents d'échanger et d'initier des collaborations. Ces rencontres favorisent le renforcement des capacités par l'échange entre pairs, dimension développée notamment autour de l'édition numérique dans le cadre du Labo numérique. L'Alliance soutient enfin des projets éditoriaux internationaux (coéditions solidaires, traductions, cessions de droits...), pour une plus grande circulation des textes et un accès aux livres le plus équitable possible pour les lecteurs.

### Contexte de l'étude

En 2014, 400 éditeurs indépendants de 45 pays affirmaient, lors de la rédaction collective de la Déclaration internationale des éditeurs et éditrices indépendants : « Nous devons redoubler de vigilance mais aussi d'inventivité pour déjouer toute forme d'oppression de la parole. La lutte contre toutes les formes de censure (étatique, administrative, religieuse, économique jusqu'à l'autocensure) est aujourd'hui encore un enjeu prioritaire. »

Si, depuis la création de l'Alliance, les éditeurs – garants de la liberté d'expression aux côtés des journalistes, auteurs, blogueurs, libraires, artistes... – ont toujours alerté sur les phénomènes de censure à l'œuvre dans certains pays, nous constatons depuis quelques années de nouvelles formes d'atteintes à la liberté d'expression – notamment dans un contexte où les pressions et les limitations qui s'exercent sur la parole publique se renforcent. Après le vent de liberté espéré lors des révolutions du monde arabe, les séries d'attentats en Afrique, en Europe et dans le monde arabe fragilisent à nouveau la parole : une perte de repères et de sens qui amène à se réinterroger sur les espaces de liberté, sur la portée des mots et des supports qui les véhiculent.

La liberté d'édition est une « catégorie » de la liberté d'expression, qui peut prendre des formes variées et utiliser des supports différents. La liberté d'édition relève de la liberté de choisir un auteur, de retenir ou de commander des textes, de les mettre en forme et de les publier, de les diffuser et de les commercialiser – ensemble des activités au cœur même du métier d'éditeur. Et ce sont précisément les mises en danger de la liberté d'éditer que l'Alliance souhaite étudier dans le cadre de cette étude.

Quels que soient les contextes et les réalités géopolitiques des éditeurs, quelles que soient les formes de censure qu'ils subissent, les éditeurs indépendants de l'Alliance se sont engagés à faire circuler des textes et des idées qu'ils défendent, à faire entendre d'autres voix, parfois minoritaires, à participer à la construction d'une pensée critique, à l'émancipation. Il en est de leur responsabilité, tant professionnelle que citoyenne.

Pourtant, certains font face à une censure directe de la part des pouvoirs publics ou religieux de leur pays, ou encore de franges plus ou moins importantes de l'opinion publique (par exemple : Bangladesh, Turquie, Cameroun, Algérie, Iran...), et sont l'objet d'attaques violentes en raison des idées qu'ils défendent : « un accident de voiture est vite arrivé... » explique un éditeur au Cameroun ; en Algérie, une éditrice nous indique subir une forme de censure commune et quotidienne ; au Maroc, un éditeur explique « il y a trois choses dont on ne peut pas parler : le Roi, la religion, le Sahara ».

Les atteintes à la liberté d'éditer sont également présentes dans des pays du Nord, le plus souvent sous une forme insidieuse (économique, médiatique, judiciaire...). Au Québec, l'équipe des éditions Écosociété raconte : « l'affaire Noir Canada a révélé une tentative du droit de s'emparer des questions d'édition [*Noir Canada* est un livre dénonçant les actions de compagnies minières canadiennes en Afrique, qui a fait l'objet de poursuites-bâillons et dont la vente est aujourd'hui interdite suite aux procédures judiciaires que les compagnies minières ont gagnées] ».

## Objectifs, périmètre et format de l'étude ; répartition des rôles

L'Alliance souhaite ainsi réaliser une étude, qui donne la parole aux éditeurs indépendants, mettant en perspective les questions suivantes :

- Quelles sont les différentes atteintes à la liberté d'édition auxquelles les éditeurs indépendants sont confrontés dans leur pays ?
- Comment cela s'incarne-t-il concrètement dans leur profession au quotidien ?
- Comment les éditeurs résistent-ils pour préserver et défendre leur liberté d'édition ? Comment déjouent-ils la censure ?
- Peut-on parler d'une plus grande « fragilité » de l'acte d'éditer aujourd'hui dans les pays respectifs ? Y a-t-il eu des changements significatifs depuis quelques années ?
- Du point de vue des éditeurs, il y a-t-il une limite à la liberté d'éditer (et d'expression donc) ?

### Public ciblé par l'étude :

Cette étude s'adressera aux professionnels et au grand public pour présenter la face cachée de certains livres, autrement dit, les différentes épreuves qu'ils doivent traverser pour arriver entre les mains des lecteurs ; pour parler et présenter la censure du point de vue des éditeurs, pour sensibiliser aux censures insidieuses moins palpables. Si les prises de risque du métier de journaliste sont connues du grand public, celles que courent les éditeurs le sont beaucoup moins – et pourtant, les enjeux sont également de taille, il en va en effet de la liberté des auteurs à s'exprimer, de la liberté des éditeurs à publier. L'étude sera également un « outil » de plaidoyer porté par les éditeurs aux institutions internationales comme l'UNESCO.

### **Plan provisoire de l'étude :**

L'étude proposera les éléments suivants – la structuration sera amenée à évoluer bien entendu.

*Introduction* : délimitation du périmètre de l'étude, définition de la liberté d'éditer, méthodologie...

#### *Partie 1 / Approche historique, par Jean-Yves Mollier*

Une partie historique sera réalisée par Jean-Yves Mollier (spécialiste de l'histoire de l'édition), rappelant les grandes étapes de l'histoire de la censure dans l'édition et les catégories de censure qui se dessinent jusqu'à aujourd'hui. Cette partie reste à définir précisément avec Jean-Yves Mollier, en concertation avec l'auteur en charge de la partie sociologique de l'étude.

#### *Partie 2 / Approche sociologique, auteur de cette partie à définir suite à cet appel à projet*

##### *Entretiens :*

- des entretiens / interviews des éditeurs indépendants (voire de certains de leurs auteurs), à partir de plusieurs types de censure – le quotidien d'un éditeur en Tunisie, en Iran, au Cameroun, en Algérie, etc. mais aussi en Amérique latine, en Inde, dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Ces entretiens permettront de mettre en lumière différents types de censure et atteintes à la liberté d'éditer, sur plusieurs continents. Ils apporteront par ailleurs des éclairages sur la manière dont les éditeurs déjouent la censure.
- Le nombre d'entretiens et les personnes interrogées sont à déterminer avec l'auteur (sachant qu'une majorité des éditeurs interrogés seront des éditeurs membres de l'Alliance – voir ci-dessous « périmètre de l'étude »)

##### *Analyse et synthèse :*

- l'analyse développera notamment une « typologie » des censures : à partir des témoignages des éditeurs (entretiens), il s'agira d'établir des catégories de censures, des censures les plus directes aux censures les plus insidieuses.

### **Format et langue de l'étude :**

L'étude sera relativement courte, entre 150 / 200 pages (hors approche historique, qui comptera environ 30 à 50 pages), pour être la plus accessible et percutante possible. Elle sera rédigée en français, les contributions des éditeurs non francophones seront ainsi traduites en français. Une traduction de l'ensemble de l'étude en d'autres langues (notamment en anglais) n'est pas envisageable à l'heure actuelle, pour des raisons budgétaires.

L'étude sera publiée sous format numérique, en libre accès sur le site de l'Alliance (voir études déjà publiées [ici](#) ou [ici](#)) et celui des partenaires et éditeurs membres de l'Alliance (s'ils le souhaitent), permettant une large diffusion à l'international.

### **Périmètre de l'étude :**

L'étude couvrira idéalement les zones géographiques suivantes : Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, monde arabe, Afrique, Asie. Elle s'attachera par ailleurs à mettre en lumière, grâce à la variété des entretiens, des cas de censure différents permettant d'élaborer une analyse et une typologie des censures. L'étude devra accorder une large place à la parole des éditeurs, dont les entretiens sont la matière première de l'étude, et à la mise en lumière de leurs réalités.

### **Rôle de l'Alliance :**

L'Alliance est l'éditeur de l'étude. Elle en assure la coordination et le suivi ; met en lien et facilite les contacts entre les éditeurs et les auteurs ; veille à ce que le périmètre et le calendrier de l'étude soient respectés ; se charge, en lien avec les auteurs notamment mais aussi son réseau d'éditeurs et de partenaires, de la diffusion de l'étude.

## Rôle de l'auteur en charge de la partie sociologique de l'étude :

L'auteur a pour missions de :

- proposer un plan de l'étude ;
- proposer une méthodologie pour la réalisation de l'étude (partie entretiens notamment) ;
- rédiger des grilles d'entretien ;
- réaliser et retranscrire les entretiens ;
- analyser les entretiens pour réaliser une typologie des censures (en fonction des témoignages des éditeurs et des informations disponibles auprès des partenaires de l'étude et de l'équipe de l'Alliance) ;
- rédiger l'analyse des entretiens ;
- rédiger une partie introduction (ou la confier à un préfacier) et une conclusion.

## Appel à projet : profil de l'auteur et conditions

Profil de l'auteur recherché :

- Maîtrise des questions et enjeux relatifs à la censure et à la liberté d'édition ; connaissance du milieu de l'édition et des enjeux de l'édition indépendante ;
- Expérience de l'approche sociologique (méthodologie, entretiens, restitution des entretiens...)
- Expérience internationale et interculturelle ;
- Bon relationnel au vu du climat de confiance nécessaire à instaurer avec les professionnels interviewés ;
- Connaissance des réseaux et partenaires pertinents sur le sujet (PEN International, Index Censorship, etc.)
- Aisance rédactionnelle et stylistique ;
- Langue parlée et écrite : français (+ anglais pour la communication avec les éditeurs)

Conditions de contractualisation et rémunération de l'auteur :

- Contrat d'auteur signé entre l'auteur et l'Alliance ;
- Droits d'auteurs versé à l'auteur : 50 % au démarrage de l'étude, 50 % au rendu de l'étude
- Montant des droits : entre 2 000 et 3 000 €

Calendrier prévisionnel / calendrier à préciser avec l'auteur

- Début février 2017 : diffusion de l'appel à propositions
- 13 mars 2017 : date limite pour recevoir les propositions des auteurs
- 13 mars – 27 mars 2017 : étude des propositions des auteurs et annonce des résultats
- Avril 2017 – février 2018 : réalisation de l'étude
- Mars 2018 : publication de l'étude

## L'étude vous intéresse ? Vous souhaitez soumettre une proposition ?

Si vous êtes intéressé-e-s pour réaliser cette étude, aux conditions indiquées ci-dessus, nous vous remercions d'adresser à l'équipe de l'Alliance, **avant le 13 mars prochain, les éléments suivants :**

- Biographie / bibliographie – mettant en évidence votre connaissance et maîtrise du sujet
- Une présentation (une page environ) détaillant :
  - o une synthèse des enjeux principaux d'une telle étude selon vous (6 000 signes, environ 2 pages)
  - o la méthodologie proposée pour mener à bien l'étude (3 000 signes, environ 1 page)
  - o tout commentaire, réflexion, proposition relative à l'étude, à sa diffusion, aux réseaux que vous souhaiteriez associer à l'étude, etc.

Les propositions sont à adresser à l'adresse suivante : [equipe@alliance-editeurs.org](mailto:equipe@alliance-editeurs.org)  
Pour toute demande de précision, contacter Laurence Hugues : [lhugues@alliance-editeurs.org](mailto:lhugues@alliance-editeurs.org)

Les **propositions seront étudiées par un Comité de sélection**, comprenant un universitaire spécialisé dans l'édition, un groupe d'éditeurs membres de l'Alliance, des représentants du Bureau et de l'équipe salariée de l'Alliance. **Les réponses du Comité, suite aux propositions reçues, seront envoyées d'ici le 27 mars 2017.**



[www.alliance-editeurs.org](http://www.alliance-editeurs.org)